

Fabien Gasser repart pour 5 ans

JUSTICE • Le procureur général, en fonction depuis janvier 2011, a été réélu sans discussion par le Grand Conseil hier après midi. Il souhaite renforcer les moyens de l'appareil judiciaire

MARC-ROLAND ZOELLIG

Dire que le suspense était insoutenable serait exagéré. Seul candidat en lice à sa propre succession, le procureur général Fabien Gasser, qui jouissait de l'appui unanime tant du Conseil de la magistrature que de la commission de justice du Grand Conseil, a été réélu sans problème par le parlement cantonal hier après midi.

À l'unanimité des 92 bulletins rentrés, moins 8 votes blancs. Désormais flanqué de deux procureurs généraux adjoints - Alesia Chocomeli-Lisibach et Raphaël Bourquin, eux aussi élus sans la moindre anicroche -, le magistrat (né en 1974) repart donc pour un second mandat. Qu'il compte mettre à profit pour renforcer les moyens techniques de la justice.

Votre réélection n'a fait l'objet d'aucune discussion. Comment interprétez-vous cela?

Fabien Gasser: Cette réélection est le premier certificat de travail que me décerne le Grand Conseil. Je suis flatté de voir qu'il n'y a pas eu de contestation. J'interprète le résultat de ce vote comme une marque de confiance.

Vous allez à présent définir, de concert avec le Conseil d'Etat, les priorités de la politique de lutte contre la criminalité...

Nous avons déjà commencé les discussions en février. Les objectifs sont assez clairs et font l'objet d'un consensus. Nous butons en revanche sur les moyens qu'il convient d'engager afin de les atteindre. Pour l'instant, la discussion se mène au niveau du Conseil d'Etat et je suis dans l'attente de sa décision par rapport aux revendications que je lui ai soumises.

Est-il question d'effectifs policiers supplémentaires?

Oui. Il s'agirait d'adjoindre à la police cantonale huit analystes supplémentaires, spécialisés dans l'informatique ou la finance. Cette revendication peut être échelonnée sur la durée, tous ces postes ne doivent pas être créés immédiatement. Mais plus on

tarde, plus on recule le moment où les objectifs fixés pourront être atteints.

Est-ce à dire que vous comptez redéfinir vos priorités en matière de lutte contre le crime?

Oui et non. Certains objectifs peuvent être poursuivis sans moyens supplémentaires. C'est typiquement le cas de la lutte contre la violence gratuite, un but qui me tient toujours à cœur et dont je vais demander au Conseil d'Etat qu'il soit maintenu. Il en va de même pour la lutte contre la violence domestique. Mais mon souhait, et celui du commandant de la police qui a été associé aux discussions, c'est de pouvoir moderniser les capacités techniques de la police fribourgeoise.

Nous sommes de plus en plus confrontés à l'utilisation de l'informatique et des flux financiers. Il nous faut des moyens supplémentaires pour y faire face. Lutter contre la criminalité organisée, les bandes de cambrioleurs et les réseaux de trafiquants de drogue, tout ceci constituait déjà une priorité. Mais si nous voulons aller plus loin, il nous faut des moyens.

«Il faut que nous arrivions à retrouver l'argent des bandes organisées»

FABIEN GASSER

On a parfois reproché au Ministère public fribourgeois de ne pas se préoccuper assez de criminalité économique. Vous comptez donc empocher ce dossier?

Oui, même si Fribourg reste un canton quelque peu en marge en matière de transactions financières. De façon générale, la justice peut attendre les dénonciations et réagir, ou alors se montrer plus proactive dans la recherche des phénomènes. C'est ce que j'aimerais pouvoir faire, en ayant davantage l'oreille sur le terrain et en étant capable d'exploiter jusqu'au bout le matériel séquestré lors d'enquêtes, ce que nous ne sommes actuellement pas toujours en mesure de faire faute de moyens.



Le procureur général Fabien Gasser souhaiterait adjoindre huit analystes supplémentaires aux effectifs de la police cantonale. ALDO ELLENA-A

Est-ce à dire que certaines affaires sont aujourd'hui traitées par-dessus la jambe?

Il y a une volonté de bien faire, tant de la part des procureurs que de la police. Mais je sais qu'en l'état actuel, nos moyens nous obligent parfois à dire «stop» lors de certaines investigations. Il m'importe surtout d'augmenter notre capacité technique à analyser les données. Très concrètement, il faut que nous arrivions à retrouver l'argent des bandes organisées. Les peines de prison sont des dommages collatéraux avec lesquels ces gens sont prêts

à vivre. Mais si on arrive à récupérer l'argent, on peut non seulement faire du mal aux finances de ces bandes, mais aussi du bien aux finances de l'Etat.

La justice se rend de plus en plus souvent par ordonnances pénales ou en procédure simplifiée. Peut-on encore garantir un procès équitable à tout le monde?

Nous avons un problème de masse d'affaires à traiter. L'ordonnance pénale est un outil indispensable nous permettant de garder la tête hors de l'eau. Il s'agit d'une proposition de juge-

ment. La personne concernée ne qu'à nous signaler son désaccord par écrit, sans nécessité de se motiver, pour avoir droit à son procès public. Ce système n'est pas opaque et le contrôle démocratique est assuré: le canton de Fribourg fait des efforts pour montrer les ordonnances pénales rendues, notamment à la presse. Concernant la procédure simplifiée, le prévenu est assisté d'un avocat et n'est pas seul face à l'Etat. La proposition de jugement est soumise à un tribunal qui peut la refuser. Les garde-fous nécessaires existent donc.

CRÈCHE DE L'HFR Les attentes du syndicat

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Sur la douzaine d'éducatrices engagées à la crèche de l'Hôpital cantonal, la direction de l'HFR en a auditionné neuf, soit sept ayant participé au débrayage du 31 mars et deux non grévistes, a indiqué hier le Syndicat des services publics lors d'une conférence de presse. En ouvrant une enquête administrative contre la responsable des Gribouilles au motif qu'elle aurait violé la loi sur le personnel de l'Etat, l'HFR veut notamment clarifier son rôle dans cette grève.

Sur la base du rapport de l'HFR adressé au SSP, l'avocat-conseil du syndicat a envoyé à l'hôpital, il y a huit jours, ses détermination. «Il ressort des auditions que le personnel ayant débrayé, l'a fait librement, en décidant collectivement, et pas sous la pression du syndicat», indique M^e Christian Dandrès. «Et les mesures minimales pour assurer l'encadrement des enfants durant cette grève ont été prises. La grève du personnel était donc légale», répète-t-il. «Dès lors, il n'y a strictement rien à retenir contre la responsable de la crèche», estime Gaëtan Zurkinden, secrétaire du SSP Fribourg.

«Finalement, ce que la direction de l'HFR remet en cause, c'est le principe même du droit de grève», résume Agostino Soldini, du secrétariat central romand du SSP. Pour les syndicalistes, la question est dorénavant politique. «Comme autorité de tutelle de l'HFR, le Conseil d'Etat porte une responsabilité. Avec le président du conseil d'administration de l'HFR Philippe Menoud et l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aebly, la directrice de la Santé Anne-Claude Demierre fait partie du bureau qui décidera du sort de la responsable des Gribouilles. Cette décision est attendue avant la fin du mois», rappelle Gaëtan Zurkinden. «Si la responsable de la crèche est renvoyée, ce serait une défaite majeure pour le SSP», affirme Agostino Soldini.

Le député et syndicaliste Xavier Ganoz participait aussi à la conférence de presse d'hier. «Le groupe socialiste réfléchit à une intervention parlementaire afin de garantir une prise en charge de qualité pour les enfants du personnel de l'Etat qui travaille selon des horaires irréguliers», indique-t-il. I

CENTRE GAUCHE - PARTI CHRÉTIEN-SOCIAL

Une liste pour consolider la coalition du centre gauche

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Fédérales 2015
18 octobre

«Un apparentement, ce n'est pas seulement une question de mathématiques, c'est surtout une question de cohérence.» C'est avec ce credo que Diego Frieden, secrétaire du Centre gauche - Parti chrétien-social fribourgeois, a présenté hier soir à Givisiez la stratégie de sa formation en vue des élections fédérales de cet automne.

La vingtaine de membres présents a ainsi approuvé un apparentement avec le Parti socialiste et les Verts, lesquels ne se sont pas encore formellement déterminés. Le CG-PCS est d'autre part favorable à ce que le Parti évangélique lui soit sous-appareillé. Le PEV se prononcera demain sur cette option. Si tout se passe comme espéré par le CG-PCS, c'est ainsi une

coalition de gauche - centre gauche qui partira au combat pour défendre les trois sièges socialistes au Conseil national. Les Verts/libéraux en sont absents, puisqu'ils ont à nouveau préféré s'acoquiner avec le PDC.

Différence avec 2011: le CG-PCS ne lance cette année qu'une seule liste, contre deux il y a quatre ans, où une liste jeunes était arrimée à la liste principale emmenée par la sortante Marie-Thérèse Weber-Gobet. Une stratégie qui n'avait pourtant pas permis à la Singinoise de conserver son siège.

Cette liste unique ne compte pour l'heure que cinq candidats (voir ci-après), déjà tous en lice en 2011. Les deux places vacantes sont destinées à deux candidats alémaniques, la Singine était l'un des fiefs historiques du parti. «Il y a déjà eu beaucoup de discussions. La recherche est difficile», a

concedé Philippe Wandeler, président du parti, qui n'a pas caché «un peu de déception». L'assemblée a donc donné hier soir carte blanche au comité pour trouver les deux perles rares.

Philippe Wandeler a souligné l'importance d'être dans cette course fédérale, ne serait-ce que pour donner une visibilité aux thèmes défendus par le CG-PCS. Le programme, national, s'articule autour de thèmes incontournables comme la justice sociale, l'emploi, la politique migratoire, l'environnement, la santé, la formation, la fiscalité. «Notre engagement dans cette campagne doit aussi avoir pour motivation d'empêcher l'UDC d'obtenir un deuxième siège», a posé le président. Lequel n'a pas formulé d'objectif chiffré, si ce n'est «de ne pas perdre de voix». En 2011, sa formation avait récolté 5,5% des suffrages, en recul de 1,6 point par rapport à 2007.



Vital Studer, Benoît Rey, Danièle Mayer Aldana, Diego Frieden et Claude Chassot devraient être rejoints par deux candidats singinois. A. ELLENA

Avec un budget dans une fourchette de 40 000 à 50 000 francs, selon Diego Frieden, le CG-PCS lancera personne pour les Etats mais soutiendra la candidature

unique du socialiste Christian Levrat. En demandant au PS de mentionner sur la liste du sénateur sortant les noms des partis formant la coalition de gauche. I

LES CANDIDATS

Conseil national

> **Claude Chassot**, 59 ans, Villars-le-Gibloux, enseignant spécialisé, député.

> **Diego Frieden**, 30 ans, Fribourg, secrétaire central du syndicat Syna, conseiller général.

> **Danièle Mayer Aldana**, 56 ans, Fribourg, directrice OSEO.

> **Benoît Rey**, 57 ans, Fribourg, responsable Pro Infirmis cantons latins, 1er vice-président du Grand Conseil.

> **Vital Studer**, 36 ans, Villars-sur-Glâne, enseignant au CO, conseiller général.

> **Deux candidats** singinois sont encore à trouver par le comité.

Conseil des Etats

> **Le CG-PCS** ne présente pas de candidat. Il soutiendra la candidature du socialiste Christian Levrat. CAG